



---

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LOGEMENTS POPULAIRES

---

L'accomplissement de soi au service des coopérateurs et du logement social

LR/AR

**Monsieur Pascal MARTIN-GOUSSET**

ANCOLS

1 rue du Général Leclerc

92800 PUTEAUX

Strasbourg, le 23 novembre 2015

### **Objet : Rapport définitif de contrôle n°2014-108 Août 2015**

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre du contrôle effectué par vos services au sein de notre coopérative, nous vous transmettons la conclusion des membres du Conseil d'Administration, réunis en séance du 19 octobre 2015.

En effet, le Conseil d'Administration valide, en l'état, le rapport définitif de contrôle n°2014-108 Août 2015 et s'engage à mettre tous les moyens en œuvre afin de lever les anomalies constatées, dans le respect de l'échéancier établi par l'ANCOLS.

Nous avons pris connaissance des suites à donner au rapport précité et vous communiquerons une fiche-réponse par disposition, accompagnée des pièces justificatives, dans les délais impartis.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil d'Administration,

Christian FUCHS